



Incubateur auvergnat d'entreprises innovantes

# Innovation rime avec création

→ DOSSIER PRESSE 2010

Contact presse : Véronique Tixier, Agence Qui Plus Est  
Tél. 04 73 74 62 35 // 06 43 11 59 12  
[veronique.tixier@quiplusest.com](mailto:veronique.tixier@quiplusest.com)

# 1/ BUSI, un incubateur innovant



En 1999, le Ministère de la Recherche lance un appel à projets pour la création d'incubateurs d'entreprises innovantes. L'Auvergne sera une des premières régions à répondre et BUSI est l'un des 5 premiers incubateurs labellisés.

10 ans plus tard, BUSI a fait ses preuves avec, à son actif, 52 créations d'entreprises et plus de 250 emplois générés.

Créé fin 1999, BUSI a pour mission d'accueillir et d'accompagner les porteurs de projets d'entreprises innovantes. **L'objectif est de favoriser l'émergence et la concrétisation de projets de création d'entreprises innovantes** valorisant les compétences et les résultats des laboratoires des établissements publics de recherche et d'enseignement supérieur.

L'incubateur peut accueillir des projets issus des laboratoires de recherche publique, mais également, selon différents critères, des projets innovants issus du monde économique. Les secteurs concernés sont : Sciences de la vie (biotech, santé), Sciences de l'ingénieur (chimie, matériaux, mécanique, productique) et TIC (technologies de l'information et de la communication).

## **BUSI propose un accompagnement personnalisé à chaque porteur de projet.**

A son arrivée, le créateur rencontre un chargé d'affaires spécialiste de son secteur d'activité. Et un programme à la carte, adapté à ses besoins : aide économique et juridique, aide stratégique, aide scientifique, accès aux financements, appui à la recherche et l'organisation des partenariats, appui à l'implantation d'entreprises, aide à l'hébergement... c'est toute une méthode d'accompagnement dans le processus de création qui est mise en œuvre jusqu'à la création finale de l'entreprise.

L'incubateur travaille en étroite collaboration avec de nombreux partenaires :

- Membres fondateurs : Université d'Auvergne, Université Blaise Pascal, Centre Jean Perrin, VET'AGRO SUP, IFMA, INRA,
- Financeurs : Ministère de la Recherche, FEDER, Conseil régional d'Auvergne, Clermont Communauté,
- Acteurs économiques : CCI de Riom, Comité d'expansion économique du Puy-de-Dôme, INPI, RETIS, Prévi Audit,
- Acteurs de l'innovation en Auvergne : DRRT, DRIRE, OSEO, RDT, Vichy Val d'Allier Développement, Biopôle Clermont Limagne...

Ils constituent un réseau solide et efficace dans l'accompagnement à la création d'entreprises innovantes.

- 52 entreprises créées
- 250 créations d'emplois directs
- 70 à 100% de survie
- 7 916 313 € levés pour la création d'entreprises innovantes
- 316 projets examinés
- 92 projets accompagnés en incubation
- 6 entreprises créées en moyenne par an
- 30 000 € par projet à raison de 10 projets par an

## 2/ La recette du succès ?

### Un réseau, des moyens humains,

### techniques et financiers qualifiés

Busi est au cœur d'une démarche innovante initiée par la région Auvergne.

En Auvergne, tous les partenaires se mobilisent pour relever ce défi et favoriser l'innovation. Les acteurs du financement et de l'accompagnement des projets innovants se sont réunis au sein du Comité **INNOVERGNE**. Doté d'outils de financements et de conseils, Innovergne a mis en place une démarche permettant de faciliter et d'accélérer le parcours du chef de projet innovant.

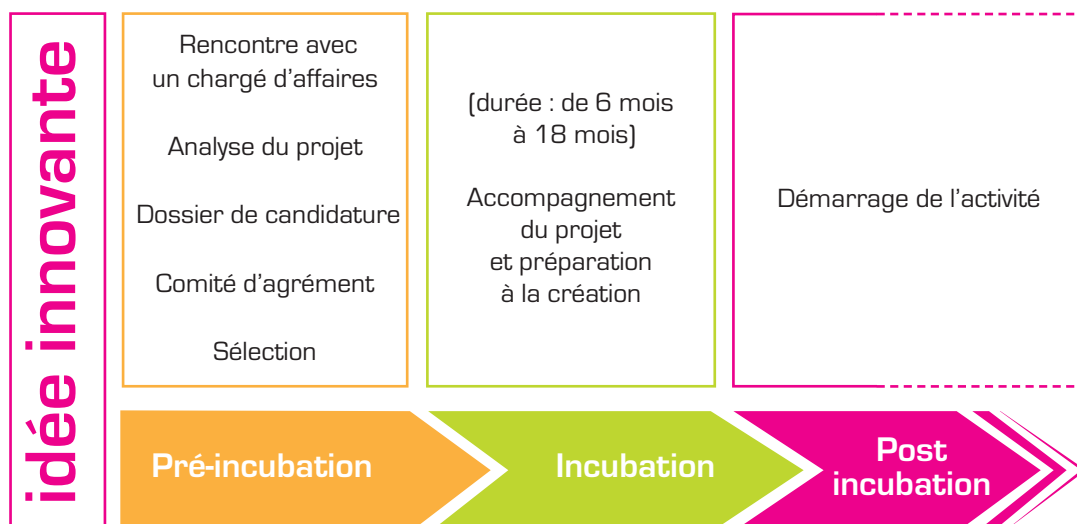
#### Une démarche rigoureuse

Suite à une rencontre préliminaire avec un chargé d'affaires, le projet est soumis à l'agrément du Comité Innovergne qui sélectionne les projets.

Le Comité Innovergne est composé de :

- Services de l'Etat (Délégation Régionale à la Recherche et la Technologie, Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche, OSEO Auvergne, Secrétariat Général pour les Affaires Régionales, Institut National de la Propriété Industrielle) ;
- Collectivités (Région Auvergne, Clermont Communauté et de Conseils généraux selon l'origine des dossiers) ;
- Parcs technologiques (Biopôle Clermont-Limagne, Pascalis, Bioparc de Vichy) ;
- Structures de conseil et d'accompagnement (Auvergne Valorisation, Réseau de Développement Technologique Auvergne, Incubateur BUSI) ;
- Chambre consulaire (Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie d'Auvergne).

Si le projet est retenu, il entre en phase d'incubation et toute l'équipe BUSI accompagne le créateur jusqu'à la création.





## Une équipe à double compétence aux savoir-faire complémentaires.

Au sein de l'équipe chacun développe une double compétence stratégique et technique, spécifique à chaque secteur d'activité.

- Marion RONGERE-GHYS, directrice et chargée d'affaires TIC
- Luc NOEL, chargé d'affaires Sciences de l'ingénieur
- Stéphanie GIBERT-CAILLOUX, chargée d'affaires Sciences de la vie
- Isabelle MOUNIER, Juriste
- Laëtitia GACHES, assistante administrative.

Chacun d'eux, écoute, conseille et encourage les créateurs au quotidien pendant la phase d'incubation.

### Un accompagnement adapté et personnalisé

Le programme est à la carte, personnalisé en fonction des besoins spécifiques de chaque porteur de projet. **La force de BUSI est aussi de pouvoir apporter une aide complète dans tous les domaines et à toutes les étapes de la création d'entreprise :**

- Stratégie d'entreprise : management et gestion du projet, accompagnement et conseil à la création d'entreprise, aide à l'élaboration du business plan, stratégie marketing
- Assistance juridique : droit des affaires, droit des sociétés et propriété intellectuelle
- Financements : recherche et mobilisation de financements, aide au montage des dossiers de demande de financement (régionaux, nationaux, européens) ; Relations avec les organismes financiers
- Hébergement : recherche et proposition d'un lieu d'hébergement
- Réseau : mise en relation avec le tissu économique, scientifique ...et le réseau des acteurs de l'innovation en Auvergne.

Outre le conseil apporté aux porteurs de projets, BUSI peut faire appel à des prestations externes (intellectuelles, techniques, technologiques - dont 25% du montant sont refacturés à la création de l'entreprise) : études de marché, réalisation de prototypes, dépôt de brevets... le chargé d'affaires accompagne le porteur de projet dans chacune de ses démarches.

### Un accompagnement adapté et personnalisé

BUSI dispose d'un budget annuel de 350 000 € pour accompagner annuellement 10 projets. Pour des projets à forte composante technologique, Innovergne, regroupant l'ensemble des structures de financement, peut proposer des solutions de financements complémentaires. C'est rapide, efficace et en une seule démarche le porteur de projet obtient une réponse.

## 3/ Les succès d'une décennie

● ● ● Depuis sa création, BUSI a accompagné **92** projets.  
**52** d'entre eux sont aujourd'hui des entreprises pérennes.

Parmi elles, quelques fleurons de l'économie auvergnate !

### → ALLEGORITHMIC

« Busi, c'est la voie royale pour réfléchir au projet, rechercher des financements et entrer dans un réseau » Sébastien Deguy.

Créée en 2003 par Sébastien DEGUY, Allegorithmic développe et commercialise des solutions logicielles et middleware de texturing de nouvelle génération pour la 3D et le jeu en particulier. En bref, l'entreprise fabrique des outils permettant aux créateurs de développer leur univers en 3D. Ses applications s'adaptent au dessin, à l'architecture, aux animations, aux films.

C'est au cours de sa thèse de Doctorat informatique que Sébastien Deguy identifie un marché autour de la modélisation 3D. Il entre en incubation et en ressort 12 mois plus tard pour créer l'entreprise. Aujourd'hui, il emploie 20 personnes à Clermont-Ferrand et Paris, s'appuie sur des représentations commerciales à Séoul, à Shangai et en Californie. Ses clients ? Intel, Dassault Systèmes, NVIDIA... que des grands noms du secteur.

« Cette année on devrait tripler notre chiffre d'affaires et entrevoir un montant significatif. Notre objectif est de licencier nos technologies afin de les positionner comme un standard dans le monde de la 3D » explique le jeune dirigeant.

Deux contrats majeurs ont été signés fin 2009 permettant de positionner la technologie vers ce standard recherché, les perspectives sont donc positives.

### → SYMEOS

Créée en 2005, SYMEOS est un éditeur de solutions innovantes spécialisé dans les développements technologiques destinés à protéger les e-commerçants, les sites bancaires et financiers et leurs internautes contre les fraudes et l'usurpation d'identité en ligne.

Symeos fournit des solutions d'authentification forte sur téléphone portable : issu de 2 ans de R&D, ego security, produit phare de Symeos, est une solution contre le vol d'identité en ligne.

Symeos génère un chiffre d'affaires de 330.000 euros et réunit aujourd'hui quinze salariés dont 80% travaillent à la R&D.



## 3/ Les succès d'une décennie

### → ANS BIOTECH

ANS BIOTECH, créée en 2006 par François CAUSSADE est spécialisée dans la pharmacologie préclinique in vivo de la douleur et des antalgiques. L'entreprise compte 7 personnes et réalise 900 000 € de CA. Elle est également associée à la démarche **Analgesia Partnership**.

*Clermont-Ferrand dispose d'une expertise reconnue dans le domaine de la recherche sur les antalgiques, grâce en particulier à son unité de recherche INSERM « pharmacologie fondamentale et clinique de la douleur » et à son Centre d'Investigation Clinique, dont l'une des spécialisations est l'exploration clinique des antalgiques. Parallèlement, d'autres structures de recherche et des sociétés se sont positionnées sur le créneau de l'antalgie, faisant apparaître une véritable plate-forme dans ce domaine, basée sur l'innovation.*

*Baptisée Analgesia Partnership, elle regroupe un ensemble d'expertises, du concept moléculaire à l'application sur l'homme. Elle est la seule plate-forme existante de ce type pouvant proposer des compétences complémentaires, assorties d'un conseil personnalisé, dans les principales étapes de R&D préclinique et clinique d'une nouvelle molécule antalgique. Huit partenaires sont aujourd'hui associés dans cette démarche : quatre structures publiques (CREPTA/CHU, ENSCCF/UBP EA 987, INSERM/CIC 501, INSERM/UdA UMR 766) et quatre entreprises (ANS Biotech, Aptys Pharmaceuticals, CERB, Neuronax).*

### → PHIMECA

PHIMECA a été créé en 2001 par Maurice PENDOLA. Elle est spécialisée dans l'ingénierie systèmes et l'ingénierie des incertitudes. Elle emploie aujourd'hui 25 personnes et réalise un CA de 1 400 000 €.

L'entreprise est le vecteur de la valorisation des travaux menés par une équipe de chercheurs dans le domaine des probabilités appliquées à l'ingénierie, où il s'agit d'introduire les incertitudes dans la simulation numérique des phénomènes physiques, par exemple pour aider à prendre des décisions vis-à-vis du dimensionnement et de la maintenance des structures et installations industrielles.

# 4/ 2009, année innovante



En 2009, BUSI a accompagné 10 projets de création d'entreprises.  
Parmi eux, 10 sont aujourd'hui des entreprises créées.

## ZOOM sur....

→ Stéphane PETIT, créateur de Véodis-3D (Sciences de l'ingénieur)  
« L'incubation permet de prendre du recul, de se poser les bonnes questions »

Quand le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne veut connaître l'impact de ses aménagements de sentiers sur le milieu naturel et suivre l'érosion des sentiers du massif du Sancy il fait appel à Véodis 3D. Pourquoi ? Avec le laser-scanner 3D, l'entreprise est en train de révolutionner le domaine de la numérisation d'objets et de grandes scènes complexes. « L'innovation ne se situe pas dans l'outil lui-même mais dans son utilisation experte » explique le jeune créateur.

Après sa maîtrise en écologie, Stéphane Petit intègre GEOLAB, l'unité de recherche CNRS/Université Blaise Pascal spécialisé dans l'étude et la gestion des milieux naturels, afin de préparer son Doctorat. C'est là qu'il détecte des besoins en modélisation 3D pour le domaine de l'environnement. Il travaille sur le projet avec la Cellule de valorisation de l'Université et obtient ses premières aides financières pour développer son projet. Il décroche ensuite la Bourse innovation du Conseil régional et un contrat d'hébergement à la Maison des Sciences de l'Homme. Il intègre BUSI en septembre 2007 et suit parallèlement une formation à la création et gestion d'entreprise à l'Institut de la PME à Clermont-Ferrand. « **Mon incubation m'a permis de préparer la création de l'entreprise sous différents aspects : réalisation de l'étude de marché, dépôt de la marque, constitution du dossier de demande de financements, préparation des statuts... Cela permet aussi de prendre du recul, de se poser les bonnes questions... l'équipe de BUSI est un référent et nos échanges étaient très réguliers** ».

Aujourd'hui Docteur en géographie de l'environnement, Stéphane Petit a créé l'entreprise en février 2009. Ses premiers clients sont essentiellement des Collectivités locales, des laboratoires de recherche en environnement et des industries de carrières. Le chiffre d'affaires prévu pour la première année a été réalisé et le créateur se voit bien embaucher prochainement son premier collaborateur.

# 4/ 2009, année innovante

## ●●● ZOOM sur....

→ **Thierry HASSOUN, créateur d'Echodia (Sciences de la vie)**  
« **L'incubation a été essentielle pour moi** »



Thierry Hassoun a créé Echodia en mars 2009. L'entreprise développe et commercialise une gamme d'appareils permettant un diagnostic non invasif des maladies de l'oreille interne et notamment de la maladie de Ménière (150 000 patients en France jusqu'à 5000 nouveaux cas chaque année). « Nous développons une technologie phare, brevetée, issue d'une invention du Professeur Paul AVAN, Directeur du laboratoire de physique sensorielle de la Faculté de médecine de Clermont-Ferrand » explique le dirigeant. C'est un marché de niche, par manque de connaissance de cette maladie qui provoque des vertiges immobilisants, des acouphènes et une surdité progressive. Parallèlement l'entreprise développe un projet important dans le domaine de la neurologie avec la fabrication d'un équipement de mesure non invasive de la pression intracrânienne. L'appareil servira à détecter les hémorragies cérébrales sans avoir à percer le crâne du patient.

Electronicien de formation, Thierry Hassoun s'est spécialisé dans le domaine médical depuis 2001. En 2005, il rencontre le Professeur AVAN, expert reconnu mondialement pour ses connaissances sur le fonctionnement de l'oreille interne. Il décide alors de créer une entreprise pour valoriser une des recherches du professeur. Il intègre BUSI en juin 2006 pour 2 ans d'incubation. « **C'est un apport assez considérable sur les différentes étapes de la création de l'entreprise, une sorte de check list des points à valider en amont. Dépôt des brevets pour protéger le savoir-faire, dépôt de la marque, recherche des financements, formation à l'outil comptable...** l'incubation est essentielle pour tout porteur de projet car elle permet à la fois de prendre du recul sur le projet et de répondre à des besoins concrets et techniques pour la création de l'entreprise. Sans compter l'apport financier de BUSI qui m'a permis de financer mon étude de marché pour définir ma gamme de produits et des financements obtenus grâce à OSEO Innovation et à la Bourse du Conseil régional qui m'ont permis de développer les prototypes. Busi est un acteur incontournable, l'équipe est à l'écoute et m'a motivé en permanence » témoigne Thierry Hassoun.

Aujourd'hui Echodia emploie 2 salariés ; elle vient d'obtenir le label ISO 13485 et le marquage CE, indispensable à la commercialisation. L'objectif du jeune dirigeant est de devenir le leader mondial dans le diagnostic des maladies pressionnelles cochléaires de l'oreille interne avec sa gamme d'équipements ORL et de voir ses équipements de mesure non invasive de la pression intracrânienne présents dans tous les centres de secours au même titre que les défibrillateurs.

## 4/ 2009, année innovante

### ZOOM sur....

→ **Lionel DUPERRAY, créateur de Mil441.com (TIC)**  
« **Sans BUSI, mon entreprise n'existerait pas** »

Lionel Duperray, 46 ans, a été pendant 7 ans chef d'entreprise dans le secteur des services et de la distribution aux collectivités. Suite à cette expérience, ce passionné des livres a décidé de créer une activité plus en phase avec ses centres d'intérêts et ses aspirations personnelles.

Créée en mars 2009 « Mil441.com » est une maison d'édition « pour tous ». Elle repose sur un concept inédit : un site internet et une plateforme technologique innovante dédiés aux auteurs, aux lecteurs et aux entreprises. L'objectif est de proposer une édition en ligne à la carte et à la demande.

« Nous développons un ensemble d'offres et de produits vers les entreprises et les collectivités. Un logiciel spécifique leur permet d'être interfacé – via le net - avec l'imprimerie. Cela offre une flexibilité étonnante ».

Lionel Duperray a été soutenu dans sa création par l'incubateur BUSI pendant 18 mois. « L'incubation m'a permis d'approfondir le modèle économique sur lequel mon entreprise se positionne, de réaliser une étude de marché et une étude médias. Busi apporte au créateur ce qui lui manque le plus : le temps de la réflexion, le temps pour prendre du recul. L'équipe prend le créateur dans sa globalité. Leurs apports techniques permettent de confronter une façon de penser ou de faire, à d'autres avis, d'autres techniques et ainsi de se remettre en question. Ce sont des compétences différentes, mobilisables à la carte ». Busi a également pris en charge les études préalables et ouvert la porte à d'autres financements comme la « bourse innovation » octroyée par la région Auvergne et le fond dédié à la création d'entreprises innovantes AT2I.

Aujourd'hui Mil441.com emploie 2 personnes et un troisième recrutement est en cours. Dans 5 ans, l'entreprise devrait réaliser un chiffre d'affaires de 500 000 € et employer entre 5 et 10 salariés.